

Réunion du 17 mars 2014 avec Union pour l'avenir de Mallemort

Réponses aux questions :

Les questions et les précisions/propositions de La Parole aux Citoyens sont en italique

A – AGRICULTURE

A1 *La déprise agricole est une réalité de notre village. Quels sont vos projets pour la faire régresser ?*

Les réponses ont déjà été données lors de la réunion sur l'agriculture :

- Prémption de terres pour l'aide au démarrage de jeunes agriculteurs
- Privilégier les approvisionnements locaux pour les cantines
- promouvoir un marché de producteur locaux (notamment au golf)
- *Nous rappelons notre proposition de recenser les terres non exploitées et d'inciter les propriétaires à les louer*

A2 *Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour développer la consommation de fruits et légumes produits localement dans la restauration collective du village (école, foyer les écureuils, etc...) ?*

Cette démarche est déjà initiée, elle sera poursuivie et amplifiée

A3 *Quelles mesures comptez-vous prendre pour compenser les surfaces de culture détruites par les extensions de l'urbanisation ?*

Pas de proposition, rien n'y oblige légalement. La préemption de terres agricoles peut être interprétée dans ce sens, mais jusqu'à aujourd'hui elle avait plutôt pour but de protéger des terres risquant d'être détournées de leur usage agricole.

Quelle surface représente les terres préemptées ? A ce jour il y a environ 15 ha de terres en exploitation dans le domaine communal.

B – CULTURE – ÉDUCATION

B1 *Quelles sont vos propositions concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ?*

Les réponses ont été données au dernier conseil municipal. Il fallait être présent !
La grille horaire a été adoptée.

B2 *Comment comptez-vous prendre en compte les revenus des familles pour l'accès aux activités culturelles ?*

C'est un sujet sur lequel il faut travailler. *Dans les comités d'entreprise les activités sont subventionnées en fonction des impôts sur le revenu.* Pour l'instant rien n'a pu être fait par manque de personnel de gestion dans chaque association. *Proposition : dans le cadre de la maison des associations ne peut-on pas mutualiser une personne pour assurer ce genre de prestation pour l'ensemble des associations concernées ?*

C – DÉMOCRATIE – COMMUNICATION

C1 *Comment allez-vous rendre compte et informer des décisions prises en conseil communautaire ?*

Les informations seront sur le site internet de la commune. Elles sont aujourd'hui disponibles sur le site de l'agglomération.

C2 *Comment allez-vous rendre compte et informer du vote de nos conseillers communautaires ?*

Sur le site internet de la commune. Un groupe de travail avant chaque conseil intercommunautaire pourrait être envisagé pour définir au préalable la position de la commune.

C3 *Êtes-vous d'accord pour diffuser au moins 15 jours à l'avance sur le futur site internet de la mairie, les ordres du jour des conseils municipaux ainsi que le contenu des dossiers soumis à délibération ?*

Ceci n'est pas obligatoire et n'est pas envisagé. La diffusion des dossiers risquerait de générer des polémiques inutiles. *Pouvez-vous, comme le font d'autres communes, planifier les conseils municipaux sur l'ensemble de l'année afin de faciliter la participation des citoyens ?* Non, nous préférons comme aujourd'hui coller à l'actualité (*application stricte du minimum légal de 5 jours de préavis*)

C4 *« La parole aux citoyens » a demandé à prendre connaissance du dossier sur la vidéo surveillance. Ceci nous a été refusé. Pourquoi, à votre avis, ce dossier n'est-il pas public ?*

Ce dossier n'est pas public car les statistiques et les données de la gendarmerie concernant la délinquance et les incivilités sont confidentielles (*à vérifier*). La publication d'une synthèse diffusable sur ce sujet n'a pas pu être faite car il manque une personne pour s'occuper de la communication de la mairie. Sa mise en place est prévue.

C5 *Quelles sont les commissions extra-municipales que vous comptez mettre en place ?*

C6 *« La parole aux citoyens » a demandé officiellement à participer aux travaux sur le PLU. A ce jour l'association attend toujours une réponse. Quelle sera la vôtre si vous êtes élu ?*

Oui, l'association « La Parole aux Citoyens » participera aux travaux sur le PLU et aura accès aux documents de travail.

- C7 ***Il apparaît indispensable que la commune se dote d'un site internet pour diffuser toute l'information (urbanisme, vie associative, etc...). Sous quels délais et avec quels moyens financiers comptez-vous réaliser ce projet ?***

Question non posée faute de temps

D – ÉNERGIE

- D1 ***Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour limiter la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux ?***

Un diagnostic des performances énergétiques des bâtiments communaux est en cours. Les résultats seront pris en compte.

- D2 ***Que prévoyez-vous pour faire des économies sur l'éclairage public ?***

Idem question précédente : diagnostic en cours

- D3 ***Avez-vous des projets d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux ?***

Pas de projet dans ce domaine. *Nous recommandons de voir ce que fait la commune de Manosque*

E – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

- E1 ***A partir de quand pensez-vous élargir les horaires d'ouverture de la mairie (samedi matin et fins d'après-midi) ?***

Question non posée faute de temps

- E2 ***Quelle est votre vision de Mallemort à l'horizon de 2050 : un village ne dépassant pas 7500 habitants et qui ne déborderait pas de son périmètre actuel ou bien une agglomération approchant 12000 habitants et couvrant tout l'espace depuis le pont sur la Durance jusqu'à Pont-Royal ?***

Quand le PLU sera approuvé, il faudra tout de suite préparer le suivant, et ainsi de suite. On verra bien où on arrivera... *Les Mallemortais n'ont donc aucune vision d'avenir pour leur village !*

F – SOCIAL

- F1 ***Quels sont vos projets pour mettre la commune en conformité avec la loi concernant les logements sociaux ?***

Question non posée faute de temps

- F2 ***Comptez-vous impliquer les associations elles-mêmes dans le projet de création d'une maison des associations ?***

Question non posée faute de temps

G – URBANISME

- G1 ***Êtes-vous prêts à soumettre les futures autorisations de lotissement à une délibération du conseil municipal ?***
Question non posée faute de temps
- G2 ***Êtes-vous prêts à soumettre les futures autorisations de permis de construire en zone agricole ou en zone d'activités à une délibération du conseil municipal ?***
Question non posée faute de temps
- G3 ***Êtes-vous d'accord pour limiter les extensions d'urbanisation en résidentiel à 0,5 ha par an en moyenne ?***
Question non posée faute de temps

H – VIE ÉCONOMIQUE

- H1 ***Êtes-vous d'accord pour conditionner l'ouverture de nouvelles zones d'activités au maintien de l'activité et de l'emploi dans les zones précédemment ouvertes (densité de 10 emplois à l'hectare) ?***
Question non posée faute de temps
- H2 ***Êtes-vous d'accord pour conditionner les futures extensions d'urbanisation en résidentiel au développement préalable de l'emploi de proximité sur la commune ?***
Question non posée faute de temps
- H3 ***Êtes-vous d'accord pour recentrer l'ouverture de petits commerces de proximité vers le centre bourg et réserver désormais les zones d'activités à l'artisanat et au commerce de moyenne surface ?***
Question non posée faute de temps